

# Impression du registre électronique

#### MD ST GERMAIN EN LAYE -

Numéro : 1 Date de dépot : 11/10/2021 Heure de dépot : 21:37 Observation déposée par email : ☑ Modéré : □

Observation: Observation projet hôpital

Bonjour

Je viens de lire le permis de démolir affiché sur le site de l'hôpital.

Et c'est avec effarement et incompréhension que je vois que le centre de radiothérapie très récent et de dernière génération va être détruit ! Ma fille a pu bénéficier de cette technologie de pointe et à proximité de son domicile sans avoir à courir à Paris. St Germain était devenu un centre de cancérologie suite à la refonte des sites de Poissy et

St Germain.

Que de gâchis financier surtout quand on sait que La Ligue contre le Cancer avait participé à son financement!

Et quelle perte pour les futurs patients!

Cordialement Evelyne Pottier Saint-Germanoise

Envoyé de mon iPhone

Email: papa.pp@wanadoo.fr

EP21351 1/10

Numéro : 2 Date de dépot : 15/10/2021 Heure de dépot : 15:46 Observation déposée par email : ☑ Modéré : □

Observation: Projet Hôpital

Bonjour

L' hôpital public de St Germain a tristement été abandonné au profit de Poissy, ce qui met les riverains de SGL sans voiture dans une situation très délicate et le manque de médecins, les délais d'attente pour les rendez vous sont un vrai problème trop largement ignoré.

Le projet actuel a beau se dénommer Hôpital, rien n'est clair.. SGL mérite un vrai hôpital et un vrai service d'urgences nuit et jour, avec des locaux propres et performants.

C'est un mimimum vital pour toute la commune. Les infrastructures médicales publiques doivent être recrées et le privé ne répond pas aux demandes légitimes de la population.

Maintenant pour se faire soigner en temps et en heure,il faut aller sur Paris. Ce n' est pas acceptable et indigne d' une commune qui se dit à l'écoute de ses habitants et voulant favoriser le bien être.

On ne parle pas de "confort", mais de vie pour une population avec des enfants en bas âge ou des seniors sans voiture...qui doivent faire des kilomètres pour passer une IRM ou voir un spécialiste..

Tout est nébuleux quant au projet actuel et dire qu'il y aura une maison médiacle et que la clinique privée va se moderniser est totalement hors sujet et vaseux: que devient notre hôpital local? Pour quels services? Quid des urgences? Un peu de concret, d'engagements clairs et fermes manquent cruellement au stade actuel.

Bien à vous

H Lecornu

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Email: 0686927226@orange.fr

EP21351 2/10

Numéro : 3 Date de dépot : 19/10/2021 Heure de dépot : 17:45 Observation déposée par email : □ Modéré : □

Observation: Bonjour

Je suis allée consulter en mairie le dossier mis à disposition du public et vous fais part de mes remarques et propositions ci après :

1) Remarques

- je regrette que l'étude de l'impact de circulation se soit cantonnée aux principaux carrefours à proximité du périmètre sans prendre en compte le réel impact sur la circulation dans l'hyper centre aux heures de pointe.
- pour les phases démolition comme celles de construction, aucun plan de circulation chantier n'est présenté ne permettant pas aux riverains de bien comprendre l'impact en terme de circulations et de nuisances sonores.
- aucuns éléments financiers évoqués dans le dossier notamment en ce qui concerne la participation financière de la collectivité au projet en nature et/ou en numéraire
- quid des réelles infiltrations des eaux pluviales dans un projet qui comprend 1282 places de stationnement sur plusieurs niveaux de sous sol, projet malgré tout plutôt minéral bien que des espaces verts soient abondamment présentés. Je m'interroge sur les quantités réelles de pleine terre garantes de la pérénité des plantations. Merci d'apporter des précisions à mes remarques.

2) Propositions

- pour un projet de cet envergure je vous suggère de mettre en place un Time Laps ou équivalent sur un des châteaux d'eau ou sur le point le plus haut pour suivre le déroulement du projet et en constituer toute son histoire in fine. C'est aussi un excellent outil de communication!
- développer la sensibilité citoyenne au travers d'un projet d'urbanisme auprès des élèves (primaires, collèges et lycées) : visites de chantiers, présentations des nombreux métiers de la construction, conférences et ateliers sur l'urbanisme et la ville.
- un conseil : faire l'inventaire avec reportage photos + recueil de toutes les œuvres existantes sur le site y compris celles qui à terme seront détruites pour d'une part en conserver la mémoire de leur époque, documents que je vous invite à déposer aux archives départementales pour en garantir la propriété intellectuelle des auteurs.

Nom: BESSE-SAIGE MARTINE

Code postal : 78100 Email : bessaige@noos.fr Adresse : 2 rue du Maréchal Joffre Ville : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

EP21351 3/10

Numéro :	4	Date de dépot :	21/10/2021	Heure de dépot :	16:55	Observation déposée par email :	☑	Modéré :	
Observation :	participation riverains								
	nous regrettons de n'avoir pu participer à la réunion du 20 octobre, car nous avions apprécié la précédente présentation faite conjointement par la mairie et les promoteurs du projet; nous souhaitons faire part de remarques: 'habitant rue Joffre (sens montant.) nous sommes contraints plusieurs fois par jour de passer par la place Lamant et d'emprunter la rue d'Ourches; la circulation y est déjà actuellement TRES compliquée (les travaux de démolition/évacuation des gravats n'ont pas encore commencé !!), car les voitures/camions desservant la clinique, sans parler des ambulances, n'ont pas la possibilité de stationner de façon à ne pas gêner la circulationet quand un bus, ou un camion, doit passer, de longs moments d'attente ne favorisent pas la bonne cohabitation dans ce quartier; ne pourriez-vous prévoir de repousser les plots plus loin côté entrée de la clinique, afin de faciliter leur stationnement temporaire "d'autre part, comme suggéré à Mme Macé lors de la précédente rencontre, ne pourriez-vous aménager le stationnement le long de l'hôpital/clinique/services? bien sûr, supprimer du stationnement est toujours délicat, mais cela nous semble absolument nécessaire durant les travaux à venir. Mal nécessaire pour un bien à venir, nous en sommes conscients, mais aidez-nous à le supporter pendant les années à venir! avec nos remerciements Agnès et Guy Jacquet 54bis rue du Mal Joffre								
Code postal : 0	Email : agjacquet@gmail.com								
Numéro :	5	Date de dépot :	29/10/2021	Heure de dépot :	13:38	Observation déposée par email :		Modéré :	
Observation:	Bonjour,								
	mes observations sont dans le dossier joint.								
	Bien cordialement								
	Emmanuel Moulin								
Pièce(s) jointe(s) :	Enquête publique sur le dossier d'étude d'impact site de l'hôpital.pdf								

EP21351 4/10

Nom: MOULIN EMMANUEL

Code postal: 78100

Email: moulin.altvater@gmail.com

Adresse: 24, rue d'Hennemont Ville: SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Téléphone: 0668924848

Numéro: Date de dépot : 01/11/2021 Heure de dépot : 18:41 Observation déposée par email : Modéré : □

Observation: L'étude d'impact pour le projet du Clos Saint-Louis contient :

- -1 étude Circulation datée de novembre 2020, limitée à « l'intégration circulatoire » du projet
- -1 étude Bruit datée de Janvier 2021 (version 4)
- -1 étude Air datée de Mars 2021 (version 5)

Les données de base de l'étude de Circulation datent de Mars 2020 sans précision de dates et ces données ne sont pas publiées dans l'étude. A noter que Mars 2020 est une période COVID avec mesures de fermetures puis confinement à partir du 14 mars 2020 et qu'aucune étude n'est valable avec des données de base en période COVID. Les données de base de l'étude Bruit sont les mesures prises du 13 janvier 2020 au 14 janvier 2020 (A noter le 13 janvier 2020 était un lundi. Il est surprenant qu'un tel jour ait été choisi comme référence car le lundi est le jour où la circulation est plus faible que les autres jours de semaine en raison de la fermeture de la majorité des commerces en centre ville!)

Les données de base de l'étude Air sont les mesures prises du 13 janvier 2020 au 27 janvier 2020

Les données de base de ces études datent de début 2020 et certaines d'entre elles ont même été réalisées en période Covid.

A cette époque, la rue de Poissy n'était pas encore interdite à la circulation, puisque les travaux liés à sa piétonisation ont débuté le 21 juin 2021.

Les 2600 véhicules/jour empruntant en 2020 la rue de Poissy pour traverser Saint-Germain-en-Laye d'Est en Ouest se sont reroutés depuis la fermeture de la rue de Poissy et empruntent désormais pour une part significative la rue Désover, la rue de Breuvery, la rue d'Hennemont et la rue d'Alger, la rue de Pologne.

Il est à noter qu'aucune donnée sur le reroutage de ces 2600 véhicules/jour n'est disponible. Le projet de piétonisation de la rue de Poissy, outre le fait qu'il a été effectué sans accord préalable des services départementaux et de la Préfecture, a été réalisé en effet sans aucune étude d'impact comme cela aurait dû être fait. Selon les indications de la mairie en avril 2021, aucun comptage n'a été effectué pendant les phases d'expérimentation certaines non significatives du fait du Covid pour cette piétonisation.

Par ailleurs, l'étude sur la circulation est limitée à une étude circulatoire du projet et elle tient compte d'une inversion du sens de circulation de la rue de Breuvery, qui est une donnée qui n'est plus valable, compte tenu des engagements de la mairie vis-à-vis des riverains de la rue de Breuvery à de nombreuses reprises, ainsi que lors de la rencontre du 20/10/21 au Centre Administratif des Saint Germanois avec les élus et les représentants du projet du Clos Saint Louis.

En conséquence, les résultats des études Bruit, Air et Circulation faites sur des bases sous-estimées, ne prenant pas en compte la piétonisation de la rue de Poissy et ses impacts TRES SIGNIFICATIFS intervenue en 2021 dans le quartier en matière de circulation, prenant en compte une donnée non valable d'inversion de circulation de la rue de Breuvery, ne peuvent servir de support valable au projet du Clos Saint-Louis.

Les habitants de Saint-Germain sont très inquiets sur l'évolution du trafic en centre-ville déjà extrêmement dégradé suite à la piétonisation de la rue de Poissy avec ses conséquences néfastes sur la qualité de l'air, le bruit et la santé.

Il est donc demandé que, à défaut de réouverture à la circulation de la rue de Poissy afin de revenir à la situation antérieure qui est le cadre des études Circulation, Bruit et Air présentées :

1/ les 3 études qui composent l'étude d'impact soient mises à jour sur de nouvelles bases de comptage et communiquées aux habitants de Saint-Germain en Lave 2/ l'étude Circulation actuellement limitée à l'intégration circulatoire du projet soit élargie à une étude circulation de l'ensemble des rues du guartier concernées. 3/les 3 études présentent les mesures préconisées pour minimiser les effets sur les riverains de ce projet, en vertu de l'arrêté du 5 Mai 1995 et que ces études soient communiquées

Le collectif Rue de Breuvery

Nom: COLLECTIF RUE DE BREUVERY Email: mf.terlier@gmail.com

Numéro : 7 Date de dépot : 01/11/2021 Heure de dépot : 18:42 Observation déposée par email : □ Modéré : □

Observation:

L'étude d'impact pour le projet du Clos Saint-Louis contient :

- -1 étude Circulation datée de novembre 2020, limitée à « l'intégration circulatoire » du projet
- -1 étude Bruit datée de Janvier 2021 (version 4)
- -1 étude Air datée de Mars 2021 (version 5)

Les données de base de l'étude de Circulation datent de Mars 2020 sans précision de dates et ces données ne sont pas publiées dans l'étude. A noter que Mars 2020 est une période COVID avec mesures de fermetures puis confinement à partir du 14 mars 2020 et qu'aucune étude n'est valable avec des données de base en période COVID. Les données de base de l'étude Bruit sont les mesures prises du 13 janvier 2020 au 14 janvier 2020 (A noter le 13 janvier 2020 était un lundi. Il est surprenant qu'un tel jour ait été choisi comme référence car le lundi est le jour où la circulation est plus faible que les autres jours de semaine en raison de la fermeture de la majorité des commerces en centre ville!)

Les données de base de l'étude Air sont les mesures prises du 13 janvier 2020 au 27 janvier 2020

Les données de base de ces études datent de début 2020 et certaines d'entre elles ont même été réalisées en période Covid.

A cette époque, la rue de Poissy n'était pas encore interdite à la circulation, puisque les travaux liés à sa piétonisation ont débuté le 21 juin 2021.

Les 2600 véhicules/jour empruntant en 2020 la rue de Poissy pour traverser Saint-Germain-en-Laye d'Est en Ouest se sont reroutés depuis la fermeture de la rue de Poissy et empruntent désormais pour une part significative la rue Désoyer, la rue de Breuvery, la rue d'Hennemont et la rue d'Alger, la rue de Pologne.

Il est à noter qu'aucune donnée sur le reroutage de ces 2600 véhicules/jour n'est disponible. Le projet de piétonisation de la rue de Poissy, outre le fait qu'il a été effectué sans accord préalable des services départementaux et de la Préfecture, a été réalisé en effet sans aucune étude d'impact comme cela aurait dû être fait. Selon les indications de la mairie en avril 2021, aucun comptage n'a été effectué pendant les phases d'expérimentation certaines non significatives du fait du Covid pour cette piétonisation.

Par ailleurs, l'étude sur la circulation est limitée à une étude circulatoire du projet et elle tient compte d'une inversion du sens de circulation de la rue de Breuvery, qui est une donnée qui n'est plus valable, compte tenu des engagements de la mairie vis-à-vis des riverains de la rue de Breuvery à de nombreuses reprises, ainsi que lors de la rencontre du 20/10/21 au Centre Administratif des Saint Germanois avec les élus et les représentants du projet du Clos Saint Louis.

En conséquence, les résultats des études Bruit, Air et Circulation faites sur des bases sous-estimées, ne prenant pas en compte la piétonisation de la rue de Poissy et ses impacts TRES SIGNIFICATIFS intervenue en 2021 dans le quartier en matière de circulation, prenant en compte une donnée non valable d'inversion de circulation de la rue de Breuvery, ne peuvent servir de support valable au projet du Clos Saint-Louis.

Les habitants de Saint-Germain sont très inquiets sur l'évolution du trafic en centre-ville déjà extrêmement dégradé suite à la piétonisation de la rue de Poissy avec ses conséquences néfastes sur la qualité de l'air, le bruit et la santé.

Il est donc demandé que, à défaut de réouverture à la circulation de la rue de Poissy afin de revenir à la situation antérieure qui est le cadre des études Circulation, Bruit et Air présentées :

1/ les 3 études qui composent l'étude d'impact soient mises à jour sur de nouvelles bases de comptage et communiquées aux habitants de Saint-Germain en Laye 2/ l'étude Circulation actuellement limitée à l'intégration circulatoire du projet soit élargie à une étude circulation de l'ensemble des rues du quartier concernées. 3/les 3 études présentent les mesures préconisées pour minimiser les effets sur les riverains de ce projet, en vertu de l'arrêté du 5 Mai 1995 et que ces études soient communiquées

Le collectif Rue de Breuvery

Nom : COLLECTIF RUE DE BREUVERY Email : mf.terlier@gmail.com

EP21351 6/10

Numéro : 8 Date de dépot : 01/11/2021 Heure de dépot : 18:43 Observation déposée par email : □ Modéré : □

Observation:

L'étude d'impact pour le projet du Clos Saint-Louis contient :

- -1 étude Circulation datée de novembre 2020, limitée à « l'intégration circulatoire » du projet
- -1 étude Bruit datée de Janvier 2021 (version 4)
- -1 étude Air datée de Mars 2021 (version 5)

Les données de base de l'étude de Circulation datent de Mars 2020 sans précision de dates et ces données ne sont pas publiées dans l'étude. A noter que Mars 2020 est une période COVID avec mesures de fermetures puis confinement à partir du 14 mars 2020 et qu'aucune étude n'est valable avec des données de base en période COVID. Les données de base de l'étude Bruit sont les mesures prises du 13 janvier 2020 au 14 janvier 2020 (A noter le 13 janvier 2020 était un lundi. Il est surprenant qu'un tel jour ait été choisi comme référence car le lundi est le jour où la circulation est plus faible que les autres jours de semaine en raison de la fermeture de la majorité des commerces en centre ville!)

Les données de base de l'étude Air sont les mesures prises du 13 janvier 2020 au 27 janvier 2020

Les données de base de ces études datent de début 2020 et certaines d'entre elles ont même été réalisées en période Covid.

A cette époque, la rue de Poissy n'était pas encore interdite à la circulation, puisque les travaux liés à sa piétonisation ont débuté le 21 juin 2021.

Les 2600 véhicules/jour empruntant en 2020 la rue de Poissy pour traverser Saint-Germain-en-Laye d'Est en Ouest se sont reroutés depuis la fermeture de la rue de Poissy et empruntent désormais pour une part significative la rue Désoyer, la rue de Breuvery, la rue d'Hennemont et la rue d'Alger, la rue de Pologne.

Il est à noter qu'aucune donnée sur le reroutage de ces 2600 véhicules/jour n'est disponible. Le projet de piétonisation de la rue de Poissy, outre le fait qu'il a été effectué sans accord préalable des services départementaux et de la Préfecture, a été réalisé en effet sans aucune étude d'impact comme cela aurait dû être fait. Selon les indications de la mairie en avril 2021, aucun comptage n'a été effectué pendant les phases d'expérimentation certaines non significatives du fait du Covid pour cette piétonisation.

Par ailleurs, l'étude sur la circulation est limitée à une étude circulatoire du projet et elle tient compte d'une inversion du sens de circulation de la rue de Breuvery, qui est une donnée qui n'est plus valable, compte tenu des engagements de la mairie vis-à-vis des riverains de la rue de Breuvery à de nombreuses reprises, ainsi que lors de la rencontre du 20/10/21 au Centre Administratif des Saint Germanois avec les élus et les représentants du projet du Clos Saint Louis.

En conséquence, les résultats des études Bruit, Air et Circulation faites sur des bases sous-estimées, ne prenant pas en compte la piétonisation de la rue de Poissy et ses impacts TRES SIGNIFICATIFS intervenue en 2021 dans le quartier en matière de circulation, prenant en compte une donnée non valable d'inversion de circulation de la rue de Breuvery, ne peuvent servir de support valable au projet du Clos Saint-Louis.

Les habitants de Saint-Germain sont très inquiets sur l'évolution du trafic en centre-ville déjà extrêmement dégradé suite à la piétonisation de la rue de Poissy avec ses conséquences néfastes sur la qualité de l'air, le bruit et la santé.

Il est donc demandé que, à défaut de réouverture à la circulation de la rue de Poissy afin de revenir à la situation antérieure qui est le cadre des études Circulation, Bruit et Air présentées :

1/ les 3 études qui composent l'étude d'impact soient mises à jour sur de nouvelles bases de comptage et communiquées aux habitants de Saint-Germain en Laye 2/ l'étude Circulation actuellement limitée à l'intégration circulatoire du projet soit élargie à une étude circulation de l'ensemble des rues du quartier concernées. 3/les 3 études présentent les mesures préconisées pour minimiser les effets sur les riverains de ce projet, en vertu de l'arrêté du 5 Mai 1995 et que ces études soient communiquées

Le collectif Rue de Breuvery

Nom : COLLECTIF RUE DE BREUVERY Email : mf.terlier@gmail.com

EP21351 7/10

Numéro : 9 Date de dépot : 01/11/2021 Heure de dépot : 18:46 Observation déposée par email : □ Modéré : □

Observation: Les études CIRCULATION, AIR et BRUIT qui composent l'étude d'impact du projet du Clos Saint-Louis sont toutes faites sur des bases sous-estimées, datant de début 2020 et ne prenant pas en compte le Covid et la modification substantielle du trafic au centre-ville liée à la fermeture à la circulation de la rue de Poissy du fait de sa

piétonisation.

Chacune de ces études présente des périmètres d'impact du projet bien largement supérieurs au périmètre du nouveau quartier du Clos Saint-Louis, mais leurs

conclusions se limitent aux rues du pourtour du nouveau quartier.

Nous demandons, à défaut de la réouverture à la circulation de la rue de Poissy, que :

1/ ces études soient mises à jour compte tenu de la piétonisation de la rue de Poissy et la circulation additionnelle générée par la fin de la Covid : les conclusions en

matières d'isolation complémentaires nécessaires sont en effet peut être insuffisantes

2/ ces études étendent leurs analyses et conclusions d'impact sur les rues voisines (rue de Breuvery, rue d'Alger, rue de Pologne, ...)

3/ les mesures préconisées pour minimiser les effets de ce projet sur les riverains leur soient communiquées.

Nom : TERLIER

Code postal : 78100

Adresse : 8 RUE DE BREUVERY

Ville : SAINT GERMAIN EN LAYE

Numéro : 10 Date de dépot : 02/11/2021 Heure de dépot : 10:46 Observation déposée par email : □ Modéré : □

Observation: Bonjour,

Email: mf.terlier@gmail.com

Les études CIRCULATION, AIR et BRUIT de l'étude d'impact du projet du Clos Saint-Louis datent de novembre 2020, Janvier 2021 et Mars 2021. Les bases des données

sur lesquelles elles ont été établies datent de début 2020.

Pourquoi ces études n'ont-elles pas été portées plus tôt à la connaissance des habitants de Saint Germain ?

Pourquoi y-a-t-il eu 4 versions de l'étude acoustique et 5 versions de l'étude Air et santé ?

EP21351 8/10

Numéro : 11 Date de dépot : 02/11/2021 Heure de dépot : 15:14 Observation déposée par email : □ Modéré : □

Observation:

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), dont le nom d'usage est Sites & Monuments, est la plus ancienne association nationale de défense du patrimoine. Fondée en 1901, elle a été reconnue comme organisme d'utilité publique par décret du 2 mai 1936 et a reçu l'agrément sur le plan national depuis le 10 février 1978.

1. Convergence architecturale de l'opération avec l'existant

La SPPEF - Sites & Monuments accueille très favorablement l'implication de la ville et de l'Architect des Bâtiments de France dans la recherche pour ce projet d'une unité architecturale dans la prolongation du centre-ville, Site Patrimonial Remarquable, et à proximité de la chapelle de l'hôpital Saint-Louis inscrite Monument historique. En particulier, comme le mentionne l'audit patrimonial réalisé par le cabinet Grahal, « l'authenticité patrimoniale de la rue Léon Desoyer repose sur son front bâti d'habitat faubourien et de rapport dans la continuité urbaine du centre-ville, qui prolonge directement la rue de Pologne située en Site Patrimonial Remarquable ». La SPPEF - Sites & Monuments considère que le choix de préserver les plus anciennes maisons de la rue Léon Desoyer et de maintenir cette forme urbaine et architecturale est judicieux.

2. Préservation de l'environnement et des arbres remarquables

Le projet prévoit de « doubler les surfaces de pleines terres existantes en créant des cœurs d'îlot végétalisés, y compris sur dalle, et en multipliant les arbres de hautes tiges. Immédiatement, le projet programme la disparition de toute la végétation existante et, en particulier, des deux cèdres centenaires et très résistants aux agressions environnementales. Cette disparition serait en contradiction avec les intentions du projet mais pas nouveau pour Saint Germain-en-Laye : disparition du tulipier de Virginie pour le projet immobilier de l'hôtel de Richelieu – site Banque de France, disparition des deux Sophora Japonica à proximité de la porte du parc de Noailles, lisière étagée Train Tram le long de l'avenue des loges.

La SPPEF-Sites et Monuments demande que les actes soient mis en cohérence avec les intentions en préservant les deux cèdres existants. De plus, la SPPEF s'interroge sur la croissance des arbres qui seront plantés sur des dalles (cf. arbres du parc du château plantés au-dessus de la dalle du RER qu'il faut maintenant remplacer)

3. Interaction avec le centre-ville situé en secteur protégé

Le dossier mentionne l'ouverture d'une offre en stationnement souterrain aux portes de l'hyper-centre qui va permettre de limiter l'accès des voitures dans le tissu urbain ancien, aujourd'hui encombré. A contrario, deux risques sont a prendre en compte :

- Celui que la réalisation du projet conduise à un accroissement de circulation significatif du fait du nombre de logement et des places de parking créés ;
- Celui, à court terme et pendant les 5 ans de réalisation du chantier, d'un intense trafic de véhicules lourds. Selon le plan de circulation retenu, cela pourrait créer des ébranlements accrus des bâtiments très anciens du centre-ville et une pollution préjudiciable aux habitants et à l'environnement général.

L'étude de l'impact de circulation présenté en consultation porte sur les seuls carrefours à proximité du périmètre du projet sans prendre en compte le réel impact sur la circulation dans le centre de Saint Germain-en-Laye (après et pendant la réalisation du projet)

Lors de la dernière réunion publique, la Mairie a annoncé qu'une étude avait été faite, qui démontre que les trafics nouveaux générés par les habitants et les chalands seront compensés par les baisses de trafic lié à l'hôpital, dont le personnel sera réduit et essentiellement en heures de jour. Par ailleurs, elle a présenté ses plans de circulation des camions, qui passeraient obligatoirement par la N13, soit via Président Roosevelt-Desoyer, soit via le carrefour de Fourqueux- de Mortillet - Ourche - place Lamant. Il ne devrait, en conséquence, pas y avoir de circulation de camions en Centre-ville. Les camions en attente stationneraient dans la rue du Fer-à-Cheval. La SPPEF - Sites & Monuments accueille favorablement ces dernières informations qui répondent aux questions posées par l'association lors de la consultation conduite à l'été. Néanmoins, ces informations ne figurant pas au dossier mis actuellement en consultation, elle demande à disposer préalablement à l'engagement du chantier des documents officiels qui expliquent comment sera organisée la circulation dans le centre-ville et quelles seront les mesures prises pour y modérer la circulation et les risques associés. Enfin, il sera important que les orientations générales sur l'interaction du projet avec le centre-ville protégé soient prises en compte dans la charte que signera l'aménageur.

Jean-Baptiste Galland

Délégué pour Saint Germain-en-Laye de la SPPEF - Sites & Monuments

EP21351 9/10

Nom: GALLAND Code postal: 78100

Email: jean-b.galland@gmail.com

Adresse : 20 rue de la République Ville: SAINT GERMAIN EN LAYE Téléphone: 06.67.49.34.97

Numéro:

12

Date de dépot :

03/11/2021

Heure de dépot : 13:40

Observation déposée par email :

Modéré : □

Observation:

J'ai assisté, en tant que représentante de l'association RHCV, à la réunion d'information du 20 Octobre dernier organisée par Madame Macé et son équipe et nous les remercions.

Les riverains sont très inquiets sur l'évolution du trafic dans notre quartier et ont le sentiment que toutes leurs guestions restent sans réponses malgré les tentatives de communication:

- Description chronologique et futur du plan de circulation flou et zônes accidentogènes insuffisamment prises en compte, notamment place Lamand.
- Suppression de nombreuses places de stationnement en extérieur et proposition uniquement de parkings à la location pour les riverains. En compensation, la Mairie devrait également prévoir la possibilité d'acquisition de parkings réservés en priorité aux propriétaires riverains.
- Pas de création de commerces d'alimentation en rapport avec l'augmentation de la population puisque les surfaces ne doivent pas dépasser 300m² et qu'une seule supérette est prévue. L'impact de la population future sur la surface de vente du Monoprix actuel nous inquiète particulièrement car les fréquences de livraisons risquent de doubler. Des camions de 29 tonnes, inadaptés aux centre-ville, « ébranlent » (nuisances sonores, risques d'accidents car repartent à reculons, vibrations fragilisant les constructions...) délà fréquemment les immeubles et les piétons de la rue de la Grande Fontaine et aucune solution n'est proposée.
- Le déplacement du centre de radiothérapie est bien accueilli car allègera la circulation place Lamand mais remplacé par un agrandissement de la clinique sans, à priori, de zône de dépose/minute. Pas de zône de dépose/minute non plus prévue pour l'école Saint Augustin. Tout ceci s'ajoutant aux nombreux passages des camions de travaux et Monoprix semble irréaliste...

Au centre administratif les albums sont difficiles à consulter, pas de maquette (celle-ci est réservée à la surface de vente), pas d'actualisation du dossier, pas de compte-rendu des réunions publiques.

Tout ceci accroît les angoisses des riverains et des réponses/solutions concrètes doivent être apportées car ces derniers ont le sentiment que tout sera décidé de façon unilatérale malgré les réunions de communication.

Avec nos sentiments respectueux

Aanès de Coranol Association Riverains Centre-Ville Hôpital

Nom: PERROT DE CORGNOL

Code postal: 78100

Email: associationrhcv@gmail.com

Adresse : 24 rue de la Grande Fontaine

Ville: SAINT GERMAIN EN LAYE

10/10 FP21351